



Memphrémagog
Conservation inc.

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

À l'attention des directeurs de l'information

Des plongeurs bénévoles contrôleront les moules zébrées au lac Memphrémagog

Magog, 26 juillet 2021 – Le Memphrémagog Conservation inc. (MCI) et Denis Mongeau de Plongée Magog s'associent pour réaliser une activité bénévole de contrôle de moules zébrées en plongée sous-marine au lac Memphrémagog. Plus d'une quinzaine de plongeurs bénévoles d'expérience participeront à l'activité qui aura lieu le vendredi 30 juillet à Magog. Rappelons que les premières colonies de moules zébrées ont été découvertes au lac Memphrémagog à l'été 2018 par Plongée Magog et que le MCI avait alors caractérisé la problématique et confirmé que des populations bien établies étaient présentes au nord du lac. Cette espèce exotique envahissante menace depuis la biodiversité et les écosystèmes du lac Memphrémagog et peut engendrer des problèmes importants en s'installant sur les prises d'eau potable, les quais ou les bateaux.

« Au lac Memphrémagog, l'envahissement de la moule zébrée est récent et de faibles densités sont encore observables. Nous souhaitons ainsi étudier l'impact des activités de retrait sur les populations du lac Memphrémagog et voir s'il est possible de maintenir les densités de moules zébrées à un niveau relativement bas » mentionne Ariane Orjikh, directrice générale du MCI.

« Nous sommes très heureux de nous associer à l'organisme Memphrémagog Conservation afin de réaliser une activité de plongée bénévole qui participera à la préservation de la biodiversité du lac Memphrémagog », souligne Denis Mongeau de Plongée Magog.

Le Memphrémagog Conservation invite les plaisanciers et les riverains du lac Memphrémagog à redoubler d'efforts pour limiter la propagation d'espèces exotiques aquatiques comme la moule zébrée. *« La seule façon d'empêcher la propagation de nouvelles espèces exotiques dans le lac Memphrémagog et dans les autres plans d'eau du Québec est de laver, vider et sécher son embarcation, ou tout équipement aquatique, comme les équipements de pêche ou de plongée, en changeant de lac »,* insiste Mme Orjikh. Le lavage de l'embarcation peut se faire aux différentes stations de lavage gratuites autour du lac Memphrémagog ou directement chez soi en prenant soin de bien suivre les mesures de précaution détaillées sur le site web du ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs.

Le MCI et Plongée Magog tiennent à remercier la Ville de Magog pour sa contribution financière pour ce projet dans le cadre de son Programme de subvention pour l'amélioration de la qualité de l'eau.

Prendre note que les journalistes sont les bienvenues sur le bateau pour prendre des images de l'activité.

Photo : Ariane Orjikh, directrice générale du Memphrémagog Conservation et Denis Mongeau de Plongée Magog lors d'une journée de contrôle de moules zébrées en 2020.



Le **Memphrémagog Conservation inc. (MCI)** est un organisme à but non lucratif qui veille à la protection, à la conservation et à l'amélioration du lac Memphrémagog et de son bassin versant au bénéfice des générations actuelles et futures.

Le MCI travaille en concertation avec les diverses instances régionales et gouvernementales ainsi qu'avec les citoyens afin de réaliser des actions concrètes.

Le MCI s'appuie principalement sur la connaissance scientifique afin d'informer, de conscientiser et de responsabiliser les divers acteurs pour assurer la santé environnementale du lac Memphrémagog et de son bassin versant.

Source

Ariane Orjikh, Directrice générale du MCI

Tél. : 819-574-2880

Courriel : ariane.orjikh@memphremagog.org